

Le Mémo d'Henderson

Informations importantes pour les parents

Dim	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Sam
	1 Journée du chandail orange	2	3	4	5	6
7	8 Congé	9	10	11	12	13
14	15 Daisy la vache à l'école Anne-Hébert	16	17	18	19 Journée pédagogique	20
21	22	23 AGA APÉAH à 19h	24	25	26	27
28	29	30	31 Halloween			

ABSENCES DE L'ÉLÈVE

N'oubliez pas de prévenir
Lynch et l'école en
envoyant un courriel à
l'enseignant.e et au bureau

anne_hebert@csf.bc.ca

REPAS CHAUD

Toutes les informations sont
disponibles en ligne.
Le code des repas
chauds du vendredi
est : AHHL

Tiens-moi la main, j'embarque ! Programme pour les 4 ans

Les parents de nos futurs élèves de la maternelle sont invités à l'école **mercredi 24 octobre à 18 h** pour une rencontre d'information sur le programme Tiens-moi la main j'embarque. Une chasse aux trésors sera organisée pour votre enfant qui entrera à la maternelle en septembre 2019 (né en 2014). N'hésitez pas à partager cette information à toutes les familles francophones !

Franc Départ

Mme Nezha Saffaf vous attend du **lundi au vendredi de 9 h à 12 h** au Franc Départ de l'école Anne-Hébert. Afin de participer au programme, nous vous demandons d'inscrire votre enfant au secrétariat de l'école (une gardienne peut apporter les documents originaux que vous lui remettrez). Les documents demandés sont disponibles en ligne (ce sont les mêmes que pour une inscription régulière à l'école).

Médicaments à l'école

Il est important de noter que le personnel de l'école n'a pas le droit d'administrer des médicaments aux enfants à moins d'avoir une ordonnance du médecin et **une autorisation signée des parents et du médecin** (pièce jointe). Merci de vous assurer que le formulaire soit bien complété avec les signatures nécessaires avant de le remettre un médicament à l'école.

Santé

Voici quelques petites consignes :

- Les parents sont priés de garder à la maison tout enfant malade. Nous ne sommes pas en mesure de soigner un enfant à l'école. Gardez l'enfant à la maison jusqu'à ce qu'il soit parfaitement rétabli.
- Gardez à la maison les enfants qui ont de la fièvre. C'est habituellement un signe d'infection. L'enfant fiévreux ne fonctionne pas bien à l'école. Au moins 24 heures sans température sont nécessaires avant son retour en classe.
- Veuillez communiquer avec l'enseignante si votre enfant souffre d'une maladie contagieuse.

Sécurité

- Pour des raisons de sécurité, les **parapluies ne sont pas autorisés** à l'école.

Ascendance autochtone

Le Conseil scolaire francophone souhaite reconnaître les héritages autochtones au sein de ses écoles. Nous voulons nous assurer que toutes les familles soient informés que le ministère de l'Éducation offre un financement supplémentaire pour soutenir l'éducation de votre enfant. C'est donc avec plaisir que nous vous invitons à identifier votre ascendance autochtone si vous êtes Première Nation inscrite ou non inscrite, Métis, ou Inuit. La parole des parents est acceptée et aucune preuve documentaire n'est requise dans le cas des autochtones non-inscrits (voir lettres bilingues et formulaire d'identification joints en annexe).

Bonne longue fin de semaine !